

L'IMPACT DU CHÔMAGE SUR LES PERSONNES ET LEUR ENTOURAGE : MIEUX PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

Bien que le chômage soit désormais un phénomène massif, (3,6 millions de personnes en 2015 – Pôle emploi), le traumatisme qu'il entraîne, ses conséquences sociales et l'impact sur l'entourage restent encore trop méconnus. Pour le Conseil économique, social et environnemental, les politiques publiques, notamment sanitaires, doivent mieux accompagner les personnes pendant le temps qui les sépare d'un retour à emploi. Au-delà, c'est toute la société qui doit s'impliquer pour changer de regard sur les personnes en situation de chômage.

Le chômage est la première préoccupation des Français.

La crise économique de 2008 a aggravé une situation qui touche désormais 10,6 % de la population active. Il est aujourd'hui plus difficile de retrouver un emploi et la durée moyenne du chômage atteint 1 an et quatre mois (fin 2015). Plus préoccupant, certaines catégories comme les personnes peu qualifiées, les jeunes, les femmes, les seniors, les personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle, 5,4 millions de personnes alternent chômage et emploi précaire.

Au choc du chômage s'ajoute la précarité financière car si l'indemnisation joue un rôle d'amortisseur de la baisse des revenus, 40 % des chômeur.euse.s ne la perçoivent pas et la moitié d'entre eux.elles touchent moins de 500 euros par mois (2014). Des droits sont ouverts aux chômeur.euse.s comme la validation de trimestres retraite, sous certaines conditions, ou le maintien de la couverture santé antérieure

Santé publique

+ 1,5 %

Une progression de 10 % du taux de chômage se traduit par une augmentation de 1,5 % du taux de suicide.

(lorsque leurs ressources diminuent, ils peuvent bénéficier de la protection universelle maladie/PUMA et d'une complémentaire santé, CMU-c ou l'aide à la complémentaire santé – ACS – en fonction des revenus). Pour autant, le non recours à leurs droits à prestations sociales est un phénomène très marqué chez les personnes au chômage.

Le chômage est désormais une question de santé publique ; 10 à 14 000 décès par an lui sont imputables du fait de l'augmentation de certaines pathologies, maladie cardio-vasculaire, cancer... (Enquête SUIVIMAX, Inserm). Il multiplie le risque de connaître un épisode dépressif, 24 % des hommes et 26 % des femmes sont ainsi concernés (Dares 2015). Une progression de 10 % du taux de chômage se traduit par une augmentation de 1,5 % du taux de suicide (Bull épidémiologique 2015).

Le chômage a un impact social majeur. Il augmente le risque de séparation et d'isolement social, il impacte l'avenir scolaire des enfants (Insee, 2004), il retarde la venue d'un premier enfant (INED, 2011).

Non seulement ces conséquences sont ignorées mais « une certaine fatigue de la compassion » s'exprime. Ainsi, 60 % des personnes interrogées estiment que les chômeur.euse.s pourraient trouver un emploi s'ils.elles le voulaient vraiment et 46 % que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les personnes les plus démunies contre 73 % en 1994 (enquêtes



Jacqueline Farache

est membre du CESE au titre de la vie économique et du dialogue social. Elle est également membre de l'Union confédérale des retraités de la CGT. Elle siège à la section des affaires sociales et de la santé.

Contact :

jacqueline.farache@lecese.fr
01 44 43 64 12

CREDOC). Pourtant, notre pays voit arriver chaque année 150 000 active.s de plus sur le marché du travail sans que notre pays puisse créer un nombre suffisant d'emplois.

Pour le Conseil économique, social et environnemental, le regard sur les personnes en situation de chômage doit évoluer et devenir plus bienveillant et objectif. Prévenir les conséquences sociales les plus dévastatrices pour les personnes au chômage et leur entourage suppose de lutter contre une stigmatisation qui nuit à l'exercice légitime de leurs droits, à l'image qu'ils.elles ont d'eux.elles-mêmes et *in fine* à leur réinsertion même sur le marché du travail.

Les chiffres du chômage

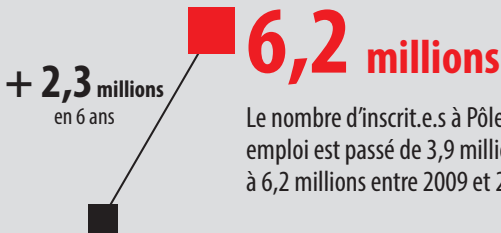
SANTÉ PUBLIQUE

14 000

décès par an sont imputables au chômage, les accidents de la route 3 464 morts en 2015



Sources : Inserm 2015 et sécurité routière 2016



Le nombre d'inscrit.e.s à Pôle emploi est passé de 3,9 millions à 6,2 millions entre 2009 et 2015

CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

2,4 M

de personnes sont au chômage de longue durée



UNE ACTIVE SUR DEUX

La moitié des active.s

ont connu ou connaîtront au moins une période d'interruption d'activité au cours de leur vie active



Les préconisations du CESE

Changer de regard et mieux accompagner

FAIRE ÉVOLUER LA REPRÉSENTATION DES PERSONNES AU CHÔMAGE

- en soutenant la création d'un 21^e critère de discrimination basé sur la précarité sociale et en inscrivant à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi, déjà votée par le Sénat. Cette préconisation a fait l'objet d'un dissensus car ce critère apparaît à certains comme une source d'insécurité juridique pour les entreprises relative à son inscription éventuelle dans le code du travail ;
- en organisant une campagne médiatique de sensibilisation et d'information nationale sur la réalité vécue par les demandeur.euse.s d'emploi et en encourageant les mobilisations citoyennes ;
- en développement des études sociologiques et statistiques sur l'impact du chômage sur les familles (les séparations, les conséquences sur les enfants et l'autonomie des jeunes).

LES OUVRIER.ÈRE.S

14,3%

C'est le taux de chômage pour les ouvrier.ère.s contre 4,4% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures



Source : Insee 2014

LES PLUS VULNÉRABLES

18,3%

C'est le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans. 35% d'entre eux comptent entre 6 et 18 mois de chômage

Le taux de chômage des femmes est de 9,4% contre 10,5% pour les hommes

4 fois

plus de risque pour les femmes que les hommes d'être en inactivité



LES PERSONNES EXPOSÉES AU CHÔMAGE

18%

le taux de chômage des personnes en situation de handicap, le double de celui des personnes valides



Source : Dares 2015

LES NON RESSORTISSANT.E.S DE L'UE

Le taux du chômage des actif.ive.s non ressortissant.e.s de l'Union européenne atteint

20,4%



les personnes au chômage

DÉVELOPPER LA PRISE EN CHARGE PRÉVENTIVE AU PLAN PSYCHIQUE ET PHYSIQUE

➤ Développer des études épidémiologiques :

- en intégrant le facteur du chômage dans les cohortes sanitaires de population générale ;
- en diligentant des études épidémiologiques plus ciblées afin de mieux cerner les facteurs de risque liés au chômage.

➤ Mettre en place des actions d'accompagnement psychologique :

- en diffusant de l'information sur les lieux d'écoute, de soutien et d'accompagnement ;
- en proposant un soutien psychologique à chaque personne reçue par Pôle emploi si elle le souhaite ;
- en élaborant un guide de bonnes pratiques, applicable par les employeur.e.s lors et après la notification de licenciements individuels ou collectifs et négocié par les partenaires sociaux.

➤ Mobiliser l'ensemble des acteur.rice.s de la santé :

- **en orientant les personnes qui le souhaitent vers un premier bilan médical**, dès le premier entretien avec le conseiller Pôle emploi ;
- **en proposant une prise en charge préventive** grâce à une meilleure coopération avec les centres d'examen de santé ;
- **en favorisant un repérage précoce** des situations de fragilité spécifiques au chômage grâce à une meilleure prise en compte de cette dimension dans la formation et le management des équipes des professionnel.le.s du travail social et de Pôle emploi ;
- **en engageant des travaux** pour réfléchir à l'organisation de la couverture de l'ensemble de la population active par le système de santé au travail et en prévoyant les moyens d'un suivi incluant la traçabilité des risques et des expositions professionnelles ;
- **en associant plus étroitement le Régime social des indépendants (RSI) et les caisses d'Assurance maladie** pour un meilleur suivi des travailleur.euse.s indépendant.e.s ayant involontairement cessé leur activité ;
- **en diffusant les connaissances relatives au chômage comme facteur de risque** dans le module sur la prévention du tronc commun de la première année des études de santé et dans la presse professionnelle.

RENFORCER LE CARACTÈRE GLOBAL DE L'ACCOMPAGNEMENT

- **en améliorant la qualité de l'accueil à Pôle emploi :**
 - par la diffusion d'un guide d'accueil et d'accompagnement remis au demandeur.euse d'emploi ;
 - par la clarification des courriers et le maintien de la possibilité d'un accueil physique afin que l'inscription ne soit uniquement dématérialisée ;
 - par la formation et l'accompagnement des personnels afin de les aider à faire face à leur charge mentale et émotionnelle.
- **en favorisant l'insertion sociale et professionnelle :**
 - des jeunes : en ouvrant des financements à la hauteur de la généralisation de la garantie jeunes ;
 - des parents : en accélérant la création de places de crèches et en finançant des crèches à vocation d'insertion professionnelle, en garantissant l'accès de tous les enfants à la cantine.
- **en prévenant certaines conséquences financières du chômage :**
 - en soutenant les approches budgétaires qui prennent en compte les conditions de vie et les manques ressentis ;
 - en prévoyant des budgets d'urgence auprès de diverses institutions – action sociale des Départements et d'organismes de protection sociale – pour apporter un soutien financier face aux restes à charge des appareillages sanitaires (prothèses auditives et dentaires, lunettes).
- **en favorisant les liens sociaux et la participation des personnes au chômage :**
 - en diffusant les bonnes pratiques des initiatives locales qui permettent d'associer les personnes en situation de chômage aux politiques publiques en faveur de l'insertion sociale et professionnelle ;
 - en attribuant aux associations et organisations qui soutiennent et accompagnent les personnes privées d'emploi, les moyens financiers qui leur permettent d'accomplir leur mission et leurs actions.